

PAR COURRIEL

Québec, le 30 juin 2020

Madame Karine Dallaire
Chargée de projets
Direction de la restauration des sites miniers
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest, local C 318
Québec (Québec) G1R 6R1
Karine.Dallaire@mern.gouv.qc.ca

Objet : Question complémentaire du 30 juin 2020 – L'état des lieux et la gestion de l'amiante
et des résidus miniers amiantés


Madame,

En référence au dossier actuellement à l'étude, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce
projet, vous soumet la question suivante :

Veuillez déposer une copie de la Politique d'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante
chrysotile au Québec.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 juillet prochain compte tenu de
l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de
l'information, veuillez reprendre le libellé pour la question avant d'y ajouter votre réponse. Il est
également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la
période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer,
Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

